Vote électronique
Mode d'emploi

Une utilisation simple et rapide

Comme dans l'isoloir,
vous êtes seul et isolé **derrière** la machine pour voter.

1- Choisir

2- Contrôler

3- Valider

Une organisation inchangée

1- Rendez-vous comme d'habitude, dans votre bureau de vote avec une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport ...).

2- Le Président du bureau de vote, prend votre pièce d'identité et vérifie votre votre inscription sur la liste électorale.

3- Ceci fait, le Président « ouvre » la machine à voter et vous invite à passer derrière pour voter.

4- Pour voter :

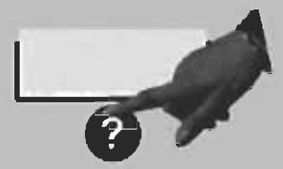

Appuyez sur la touche (noire) du candidat, de la liste ou de la réponse de votre choix, ...

... vérifiez à l'écran et validez votre vote en appuyant sur la touche bleue.

Une touche « Correction » vous permet de toujours modifier votre choix avant de « Valider ».

5- La machine enregistre votre vote et se « referme » ...

... Le président déclare alors « a voté ».

6- Comme d'habitude, vous devez alors signer la liste d'émargement et l'assesseur tamponnera votre carte d'électeur si vous l'avez apportée.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur !